



**Revue des Sciences humaines  
et sociales, Lettres, Langues et  
Civilisations**

**ISSN  
2958-2814**

**Numéro 005, Janvier 2024**

**Université Alassane Ouattara  
UFR Communication Milieu et Société**

*[revue.akiri-uao.org](http://revue.akiri-uao.org)*



**ISSN 2958-2814**

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : [revueakiri@gmail.com](mailto:revueakiri@gmail.com)

**Editeur**

UFR Communication, Milieu et Société

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



**ISSN 2958-2814**

## INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

**auré HAL**  
accès aux données  
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

**Mir@bel**  
“(RE)CUEILLIR  
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

**ORCID**

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

## Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob  
 Directeur de publication : MAMADOU Bamba  
 Rédacteur en chef : KONE Kiyali  
 Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert  
 Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

## Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny  
 OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny  
 LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 FAYE Ouseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop  
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,  
 ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny  
 KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny  
 ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly  
 SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 NGAMOUNSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville  
 KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro  
 BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé  
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville  
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I  
 N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny  
 BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop  
 KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop  
 ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny  
 DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 M'BRA Kouakou Désiré, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

## Comité de Lecture

BATCHANA Eossohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé  
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville  
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop  
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop  
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop  
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,  
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara  
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny  
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou  
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville  
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara  
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,  
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action  
 Culturelle  
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny  
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara  
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

## Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>  
 E-mail : [revueakiri@gmail.com](mailto:revueakiri@gmail.com)  
 Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420 / 0707371291

### Indexations internationales :

**Auré HAL** : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

**Mir@bel** : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

**ORCID** : <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

## **PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI**

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

**AKIRI** est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

## PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

### Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

### Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

**N.B.** : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

### Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nde</sup> éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :  
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.  
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.  
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

**NB** : Les articles sont la propriété de la revue.



## SOMMAIRE

### LANGUES, LETTRES, CIVILISATIONS

#### Études arabes et islamiques

1. **Le discours des mosquées d’Al-falah. L’exemple du sermon du vendredi**  
Seydou KHOUMA ..... 1-16

#### Études hispaniques

2. **Linguistique hispanique et langues endogènes dans le supérieur au Gabon. Approche prospective du développement durable**  
Lucie Eliane DISSOUVA..... 17-35

#### Lettres Modernes

3. **L’onomastique de la paix ou la figure de *Sidsore* dans « *Burkîn-bila* » de *Pëgwënde Erik Zinaaba***  
Dieu-Donné ZAGRE & Barthélemy KABORE..... 36-48
4. **De l’emploi des déterminants définis dans la presse congolaise : pour une approche méthodique**  
Système Tam’si MAVOUNGOU & Ferdinand OTSIEMA GUELLELY ..... 49-62
5. **« La Liberté guidant le peuple » de Delacroix ou l’art de la propagande**  
Bara NDIAYE..... 63-76
6. **Les formes du surréalisme français dans la poésie de Tchicaya U Tam’si**  
Serge Simplicite NSANA..... 77-94
7. **Proverbes dida et éducation : racines d’un développement endogène**  
Dago Michel GNESSOTE & Yacouba FANNY..... 95-106

### COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

#### Sciences du langage et de la communication

8. **(re)penser la presse écrite comme industrie culturelle. Enjeux et urgence d’un modèle économique au prisme du numérique.**  
Jacob Y. YARABATIOULA & Manégda Justin ROUAMBA..... 107-120
9. **La marginalisation de l’oralité dans la recherche en Sciences de l’information et de la communication (SIC)**  
Marie Zoé MFOUMOU..... 121-138

#### Sciences de l’art et du patrimoine

10. **Les mécanismes endogènes, une des solutions aux aléas du changement climatique**  
Fabrice ALIMAN..... 139-155
11. **Support de communication et son impact dans l’amélioration de la crise sanitaire à coronavirus en Côte d’Ivoire : cas des affiches de sensibilisation**  
Abdoulaziz SEIDOU & Soumaïla FOFANA ..... 156-173

## SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

### Géographie

- 12. Impact de la mise en œuvre du plan d'aménagement de la forêt classée des monts mandingues au Mali**  
Diakaridia SIDIBE ..... 174-188
- 13. La précarité dans le quartier périphérique de Ntsangamani (Arrondissement 8, Madibou-Brazzaville)**  
MIFOUNDOU Jean Bruno & OKOUYA Clotaire Claver..... 189-203
- 14. Calendriers culturels à l'épreuve de l'évolution du climat dans la sous-préfecture de Bouaké (centre de la Côte d'Ivoire)**  
Kouakou Hermann Michel KANGA..... 204-218
- 15. Potentialités et menaces sur les zones humides du barrage de Ziga au Burkina Faso**  
Songanaba ROUAMBA..... 219-237

### Histoire

- 16. Les Dozo à l'épreuve du covid-19 en Côte d'Ivoire : entre croyances et résistances (2020-2021)**  
Noël Okobé DATRO..... 238-250
- 17. L'application du programme d'histoire dans les lycées et collèges du Sénégal, 2010-2016**  
Valy FAYE..... 251-267
- 18. La contribution de la coopération canadienne au développement de l'éducation de base au Burkina Faso (1990 à 2021)**  
Salif KIENDREBEOGO, Kapeindba TOUGMA & Jean Tiéwendé BALIMA..... 268-285
- 19. De la conception ministérielle de la royauté à la royauté élective chez les francs du IV<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle**  
EKOU Assoumou Gilbert & ETTIEN Comoé Fulbert..... 286-299
- 20. La crise économique asiatique de 1997 ou le choc systémique des économies émergentes**  
Kouamé Christophe N'GUESSAN & Ben Soualiouo MÉITÉ ..... 300-316

### Philosophie

- 21. La crise sécuritaire au sahel et la crise de l'école : enjeux politiques et perspectives**  
Boubacar OUÉDRAOGO & Moussa DIALLO ..... 317-334
- 22. L'école dans la réussite sociale : entre idéalisation et désillusion**  
Aya Anne-Marie KOUAKOU..... 335-347

### Anthropologie et sociologie

- 23. Les facteurs sociaux du conflit autour de la chefferie villageoise d'Adjéyaokro à Bouaké**  
Landry Yves FALLE ..... 348-360
- 24. Le pacte de sang entre Baye et Dah, deux villages dafing du cercle de Bankass (Mali)**  
Amadou SENOU..... 361-379
- 25. Formes et expressions des dénonciations des violences basées sur le genre (VBG) : commune de Man**  
Drissa DIARRASSOUBA..... 380-396
- 26. Négligence du dessin systématique dans certains cours élémentaire et moyen de la région pédagogique d'Abomey**  
Pierre CHANOU, Agbodjinou Germain ALLADAKAN, Koffi ALLADAKAN, Kwamè AKOGNINO, Irma ZOUNTCHEGBE & Elie MEVOGNON..... 397-410
- 27. Approche psychologique des épreuves physiques pour l'entrée en Départements STAPS/J-L : analyse et mise en pratique.**  
Cheikh SARR & Hameth DIENG..... 411-429

### Psychologie

- 28. Troubles de l'idéalisation des figures parentales et problématique du placement institutionnel des enfants en difficultés familiales à Niamey**  
AMADOU Soumana..... 430-445

### Science de l'éducation

- 29. Université Marien Ngouabi, cinquante ans après : un fleuron devenu obsolète**  
Chris Poppel LOUYINDOULA BANGANA YIYA & Roval Caprice GOMA-THEHET BOSSO ..... 446-457
- 30. Étude sur les compétences en gestion scolaire des enseignants du primaire : Quels enjeux pour la formation initiale**  
Amadou Yoro NIANG..... 458-474
- 31. Le supporter gabonais au bord de l'organisation entre le politique et le sportif : Enjeux et tribulations**  
MEGNE M'ELLA Ghislain Désiré Diether..... 475-493
- 32. Evaluation, Communication, Apprentissage dans les universités publiques du Burkina**  
Joseph Dougoudia LOMPO..... 494-501

## L'école dans la réussite sociale : entre idéalisation et désillusion

**Aya Anne-Marie KOUAKOU**

*Département de Philosophie,  
Université Alassane Ouattara,  
(Bouaké - Côte d'Ivoire)  
[annekouakoumarie@gmail.com](mailto:annekouakoumarie@gmail.com)*

### Résumé

L'école occupe une place importante dans l'émancipation des individus, depuis l'avènement des Lumières modernes. Celle-ci, en plus d'être un conducteur de la perfection humaine selon la conception kantienne de l'éducation est, également, dans la dynamique des sociétés démocratiques, un moyen efficace de réduction des inégalités entre les classes sociales, grâce aux opportunités d'emploi qu'elle offre aux diplômés. Dans cette mesure, l'insertion professionnelle est ce qui motive les populations qui perçoivent dans l'école un idéal de réussite sociale. Cependant, la réalité actuelle du chômage des diplômés est un véritable désaveu qui ne manque pas d'influencer négativement l'attitude des jeunes face à l'école. Désenchantement, désillusion, déception traduisent les sentiments d'une jeunesse qui commence à se construire d'autres modèles de réussite face au décalage de l'idéal et de la réalité et face à l'exigence de nos sociétés de consommations qui accordent une grande importance à la réussite. La question essentielle est de savoir si l'idéalisation de l'école comme moyen de réussite sociale est encore envisageable ? Cette préoccupation invite à pousser la réflexion pour montrer que l'école n'est plus un modèle fiable de réussite et nous interpelle sur son avenir.

**Mots clés :** Désillusion-École-Idealisation-Réussite-Société

## Schools and social success: between idealisation and disillusionment

### Summary

School occupies an important place in the emancipation of individuals, since the advent of modern enlightenment. This, in addition to being a driver of human perfection according to the Kantian conception of education, is also, in the dynamics of democratic societies, an effective means of reducing inequalities between social classes, thanks to opportunities for the employment it offers to graduates. To this extent, the professional integration is what motivates populations who perceive in school an ideal of social success. However, the current reality of graduate unemployment is a real disavowal which does not fail to negatively influence the attitude of young people towards school. Disenchantment, disillusionment, disappointment reflect the feelings of a youth who is beginning to build other models of success in the face of the gap between ideal and reality and in the face of the demands of our consumer societies which place great importance on success. The essential question is whether the idealization of school as a means of social success is still possible? This concern invites further reflection to show that school is no longer a reliable model of success and questions us about its future.

**Keywords:** Disillusion-School-Idealization-Success-Society

## Introduction

L'école occupe une place importante dans les sociétés modernes. Son rôle dans la culture et l'émancipation des hommes et des femmes n'est plus à démontrer. Par ailleurs, celle-ci permet de développer chez les individus, un certain nombre de compétences et d'aptitudes qui puissent répondre aux besoins des sociétés en termes de capital humain. L'importance du capital humain est considérable pour tout pays, en ce sens, qu'il constitue selon K. R. Oussou (2017, p. 17), « un des leviers essentiels de la croissance et du développement économique ». Autrement dit, le capital humain, c'est la ressource humaine formée, qualifiée et capable de relever les défis économiques d'une société. En ce sens, l'école en tant qu'institution chargée de l'encadrement et de la formation des individus suscite un grand intérêt pour les États qui y consacrent un budget important afin d'assurer son fonctionnement. L'intérêt de l'école se perçoit également chez les individus qui y voient une opportunité de se former en vue d'obtenir des diplômes et par ricochet du travail. Ce faisant, l'école s'est progressivement profilée comme le chemin le plus sûr de la réussite sociale puisque l'État y puise ses ressources humaines de même que les entreprises privées. Cette perception longtemps encrée dans les mœurs mérite cependant d'être reconsidérée eu égard au chômage qui sévit dans les rangs des diplômés. En effet, « il faut convenir que si, à un moment donné, le diplôme constituait un rempart solide contre le chômage des diplômés, aujourd'hui il en va autrement, en ce sens que la nouvelle tendance est le taux de chômage de plus en plus élevé des diplômés » (K. R. Oussou, 2017, p. 17). Aussi, pour résoudre le problème du chômage, l'ultime recours semble être l'entrepreneuriat ; ce qui conduit à la frustration, à la déception et à la désillusion des diplômés.

Cette observation suscite les questions suivantes : l'idéalisation de l'école comme moyen de réussite sociale est-il encore envisageable ? La réalité du chômage des diplômés n'entraîne-t-elle pas une désillusion ? Dans quelle mesure l'école court-elle vers un désenchantement ? L'intellection de ces questions se fera à partir des approches analytique et critique. Cela nous conduira à montrer que l'école n'est plus un moyen fiable de réussite sociale et nous interpelle sur son avenir. Notre démarche s'articulera autour de trois axes. Nous commencerons par dévoiler comment l'école est parvenue à se définir comme la voie idéale de réussite sociale (1). Ensuite, nous montrerons comment le chômage des diplômés est vécu comme une grande désillusion (2). Enfin, nous indiquerons que l'incertitude liée à l'employabilité des diplômés conduit à un désenchantement de l'école (3).

## **1. L'idéalisation de l'école**

L'école représente, dans les sociétés modernes, un véritable consensus social au moyen duquel l'on peut assoir les valeurs démocratiques. Celle-ci fait partie des modèles de construction des individus et surtout constitue la voie royale de réussite sociale.

### **1.1. L'école comme vecteur de valeurs démocratiques**

Réservée, jadis, à une élite spécifique, l'école fait partie de ces institutions qui ont considérablement évolué sous le sceau de la modernité démocratique. Elle est, aujourd'hui, ouverte à toute la société sans distinction de classes ni de genres. C'est l'une de ses qualités qui donnent le sentiment d'appartenance sociale. En s'ouvrant à tous les fils et les filles d'un pays, elle contribue à la promotion de l'égalité et l'autonomie des individus. En ce sens, nous soutenons B. Sakalou (2021, p. 120), lorsqu'il affirme que « la démocratie est donc bien plus qu'une simple forme de gouvernement. Dans l'entendement de chaque membre du corps social, elle est un état social qui affecte l'ensemble des mœurs et des sensibilités ».

Depuis, l'avènement des Lumières au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'école a été conçue comme une institution publique dont le but est de fournir la connaissance aux individus en vue de leur émancipation. Elle fonctionne sous forme d'établissements organisés de sorte à regrouper des personnes, d'un certain âge, dans des salles de classe pour leur permettre de bénéficier d'un enseignement collectif. Chaque classe a un programme bien défini qui s'étend sur une période de 9 mois environ, au cours desquels les évaluations se font progressivement. S. B. Nangama et V. S. R. bin-Hamadi (2021, p. 223), ne disent pas autre chose lorsqu'ils soutiennent que: « l'ensemble des matières à enseigner aux apprenants d'une année d'études constitue le programme des cours pour cette année). À la fin de chaque parcours, ceux qui assimilent parfaitement les enseignements ont le privilège de passer en classe supérieure. L'école est aussi compartimentée en cycles : le cycle primaire qui va du CP1 au CM2 et le cycle secondaire qui va de la 6<sup>e</sup> à la Terminale. Le cycle maternel qui précède celui du primaire s'impose de plus en plus. En ce qui concerne le secondaire, il comprend deux cycles : le premier cycle qui va de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> et le 2<sup>e</sup> cycle va de la 2<sup>nd</sup> à la Terminale. Quand à l'enseignement supérieur, il est aussi conçu en cycle en conformité avec le système L.M.D (Licence-Master-Doctorat). À la fin de chaque cycle, des examens sont organisés dans le but d'évaluer les élèves et étudiants. Ces examens sont sanctionnés par la délivrance de diplômes aux admis. Chaque diplôme obtenu détermine une certaine maturité intellectuelle et permet d'accéder à un type de travail.

Au regard de la gestion et de l'organisation de l'école, l'on peut se rendre compte des valeurs fondamentales de liberté et d'égalité inscrites au cœur du système scolaire, donnant la chance à tous mais laissant la liberté à chacun d'aller à la conquête de son émancipation. Même si les barrières économiques peuvent constituer un frein à l'évolution d'un élève, il faut reconnaître que la détermination de ce dernier joue beaucoup dans son succès à l'école. En effet, B. Sakalou (2021, p. 120), le souligne si bien : « l'égalité des conditions ne signifie pas pour autant la fin des inégalités économiques et sociales ». En d'autres termes, il s'agit de comprendre que si l'école essaie de créer les mêmes conditions de réussite pour tous, cela n'occulte pas le fait que chaque élève pris individuellement est soumis à sa propre condition sociale. Cependant, cette évidence peut être une source de motivation, car l'on constate très souvent que les plus brillants à l'école sont issus de milieux défavorisés. L'espoir que suscite l'école leur permet de croire que « sortir de sa condition sociale d'origine est possible ». (B. Sakalou, 2021, p. 120). Cet espoir est aussi nourri par les parents démunis qui font l'impossible pour scolariser leurs enfants afin que ces derniers, en réussissant, leur permettent de passer de vieux jours heureux. L'école se profile alors comme le modèle idéal de réussite sociale.

### **1.2. L'école comme voie de réussite sociale**

La réussite sociale est ce qui nourrit l'engouement des parents à scolariser leurs enfants. En investissant dans l'économie du savoir, c'est-à-dire dans la formation intellectuelle, il s'agit pour ceux-ci de soutenir leurs enfants à acquérir les connaissances et les qualifications nécessaires qui puissent leur permettre d'avoir une productivité favorable et d'être compétitifs sur le marché du travail. Cette conception trouve tout son sens dans la théorie du capital humain développée par Theodore Schultz et Gary Becker. Aussi, K. R. Oussou (2017, p. 17), nous éclaire-t-il sur ce concept à travers cette définition qu'il en donne : « le capital humain est la somme (ou le produit) des compétences, de l'engagement et de l'intelligence des hommes et des femmes ; une forme de stock qu'il convient de constituer, agrandir, utiliser, faire fructifier ». Le capital humain, à l'instar des biens mobiliers ou immobiliers, est une richesse qui sert à la productivité. C'est la valeur des individus définies en termes de compétences et de qualifications que l'on peut développer pour atteindre des objectifs de croissance en ce qui concerne les pays et l'employabilité ou la rémunération quant aux individus. Pour les parents qui investissent dans l'éducation de leurs enfants, la réussite sociale constitue le véritable enjeu.

Selon M. Schiappa (2012, p. 18), en effet, « de tout temps, et dans toutes les civilisations, les parents ont investi leurs enfants de missions réelles ou supposées ». Pour elle, un enfant peut être conçu pour répondre à une problématique spécifique : répondre au besoin d'un héritage, légitimer un couple, sauver un mariage, greffer des familles recomposées etc. Aujourd'hui, dans nos sociétés de consommation, la première mission qui est assignée à l'enfant est la réussite sociale ; réussite sociale qui permettra d'améliorer les conditions de vie des parents. Celle-ci passe par la réussite scolaire.

L'idéalisation de la réussite scolaire comme moyen de réussite sociale n'est pas une simple vue de l'esprit. Pendant longtemps, les diplômes ont constitué un passeport qui donnait immédiatement accès au monde du travail. À une certaine époque, en Côte d'Ivoire, les diplômés ont eu à faire le choix entre plusieurs opportunités d'emploi qui s'offraient à eux. Certains ont été affectés par l'État sans tenir compte de leur choix. Cela suppose qu'il y avait du travail qui n'attendait que les diplômés. Le lien établi, alors, entre le diplôme et le travail nourrit durablement l'imaginaire social. L'on se rappelle encore des affirmations telles que « vas à l'école, obtiens tes diplômes et tu auras un bon travail ». De nos jours, l'on peut encore rêver d'obtenir des diplômes pour se mettre sur le marché du travail. En cela, deux voies s'offrent aux diplômés : accéder à la fonction publique ou se faire embaucher par une entreprise.

La réussite est un idéal qui nourrit toutes les activités humaines. Tout ce que nous entreprenons, c'est bien parce que nous avons, en vue, la réussite. La passion que nous mettons dans la réalisation d'une œuvre, détermine le degré de conviction que la réussite se trouve au bout de l'effort. Selon M. Mitscherlich (1983, p. 18), « nous avons tous besoin d'idéaux, de modèles, de but, d'après lesquels nous puissions nous déterminer, et à la réalisation desquelles nous puissions tendre ». Dans l'organisation de toute société, des idéaux sont clairement définis comme l'émancipation des individus, la démocratie, la liberté, la l'égalité, et la réussite sociale en fait partie. L'école joue un rôle important dans la réussite sociale en permettant de s'instruire, de se former, de s'épanouir intellectuellement afin de mettre ses compétences au service de la société.

Selon S. Diakité (2016, p. 9), « nous mettons nos enfants au monde pour les confier à la société ». Car, c'est la société qui affiche, selon ses mœurs, les modèles et les idéaux vers lesquels les citoyens doivent tendre. Et les États accordent une importance particulière à l'école parce qu'elle « est le lieu où s'effectue l'apprentissage des valeurs sociales » (S.



Diakité, 2016, p. 9). Sur ce point, tout le monde est d'avis que l'école est le lieu où les individus apprennent mieux les codes de la socialisation.

L'espoir fait vivre, a-t-on l'habitude d'affirmer. Et, c'est l'espoir qui permet de ne pas regarder aux réalités de la vie et des difficultés à obtenir du travail, qui pousse, chaque année, les élèves et leurs parents à prendre, d'assaut, les établissements scolaires. Mais quelle est la réalité de la réussite scolaire aujourd'hui ? La réussite scolaire est-elle toujours une garantie pour la réussite sociale ?

## **2. La réalité de la réussite scolaire aujourd'hui**

La réussite scolaire a été longtemps associée à la réussite sociale. Mais depuis quelques décennies, elle ne semble pas être une certitude en matière d'obtention d'emploi. Cette réalité, assez préoccupante, peut être vécue comme une désillusion et un véritable désaveu.

### **2.1. Le chômage, la grande désillusion**

Durant leur parcours scolaire, les apprenants, au fil des ans, se définissent un profil de carrière qu'ils ont hâte de voir se réaliser. Car, les évaluations qui font passer d'une classe à une autre et les examens qu'ils subissent à la fin de chaque cycle, témoignent d'une véritable promotion de l'excellence. Ces derniers attendent alors d'être récompensés, à la fin, par un emploi. Cependant, la réalité à l'heure actuelle témoigne d'une véritable désolation pour les diplômés qui sont confrontés au chômage.

Le chômage est la situation d'un individu en état d'inactivité et qui est en quête de travail. Qu'ils soient, jeunes ou vieux, ayant fait l'expérience ou non du travail, le qualificatif de chômeur concerne tous ceux qui sont à la recherche de travail et qui n'en trouvent pas. Pour M. Koné et N'Kouamé (2005, p. 163), « la croissance démographique amène sur le marché, chaque année, plus de 200.000 jeunes ». Pour ces auteurs, la réflexion sur l'inadéquation de l'offre et la demande de l'emploi conduit à situer la démographie comme l'agent causal du chômage. Mais l'augmentation de la population est un phénomène plus ou moins prévisible et les recensements réguliers de la population devraient permettre aux gouvernants de faire des planifications afin de mieux anticiper pour éviter le chômage et les désagréments qui en découlent. En fin de compte, ceux à qui le peuple a confié sa destinée ont le devoir de travailler à son bonheur. La situation de chômage dans laquelle, se retrouvent, les jeunes diplômés, s'apparente plus à une trahison du système dans la mesure où les valeurs de courage, d'endurance, de persévérance ont été élevées comme des valeurs sociales de réussite. Le chômage devient alors un paradoxe qui peut susciter un sentiment d'indignation.

La réussite scolaire n'est plus ce qu'elle était, il y a des années. Elle est devenue source d'angoisse et d'insécurité. Elle ne rassure plus. Le chômage des diplômés peut être une situation très humiliante et procurer un sentiment d'amertume « car, pour la plupart, nous nous sommes identifiés à l'objectif dominant dans notre société qui est d'accéder au bien-être matériel » (M. Mitscherlich, 1983, p. 52). Et pour atteindre cet objectif, l'on a appris que seul le travail acharné était le seul moyen d'y parvenir. Mais quand l'on se retrouve au chômage après tous ces efforts, par quel moyen peut-on acquérir le bien-être matériel ?

L'école nous apprend des codes de la société. Nous y apprenons, par exemple, que la vie est un combat. Nous y apprenons les valeurs du travail, de courage, d'abnégation, d'endurance, de la résilience. Nous y apprenons, également, que les meilleurs sont récompensés et qu'il faut en faire partie. Mais lorsque l'on a fait sa part, il est important que l'État fasse la sienne. Car, « ce n'est que sur la base de quelques idées essentielles et communes concernant la dignité et la liberté de l'homme que les membres d'une société peuvent s'identifier les uns aux autres et éprouver, malgré toute la diversité des opinions et tous les conflits, le sentiment d'appartenir à une communauté » (M. Mitscherlich, 1983, p. 52).

L'épreuve du chômage des diplômés montre quelques incohérences dans le jeu social, notamment quand à la façon dont les efforts sont parfois récompensés. Et cela peut causer d'énormes désagréments et un sentiment de solitude. Le sentiment de rejet qui accompagne la désillusion peut être développé à l'exemple de J.-J. Rousseau, (1995, p. 11) qui disait à un moment crucial de sa vie : « me voici seul donc sur la Terre, n'ayant plus de frère, de prochain, d'amis, de société que moi-même ». En ce sens, le chômage peut être vécu comme un véritable cauchemar.

## **2.2. Le chômage ou les revers de l'idéalisation de l'école**

Au départ, l'idéalisation de l'école peut être une source de motivation en permettant de renforcer l'estime de soi. L'idéalisation amène à se valoriser et à aspirer à un lendemain meilleur. Aussi, dans l'idéalisation de l'école, s'agit-il entre autres de se prémunir contre divers sentiments d'angoisses que peuvent procurer les réalités de la vie sociale avec leur cortège d'injustices, d'inégalités, de divisions de classes. Pour M. Mitscherlich (1983, p. 25), « il est évident que les idéalizations ne servent pas seulement à l'auto-illusion ou à l'élaboration d'une saine estime de soi, mais qu'elles peuvent aussi être utilisées comme défenses contre une agressivité génératrice d'angoisse ». Pour la psychanalyste, l'idéalisation est importante dans les sociétés qui ne répondent pas aux idéaux de liberté et d'égalité.

L'idéalisation permet donc de ne pas regarder aux dures réalités mais plutôt de se consoler dans cette forme d'illusion sans laquelle, la fureur des individus pourrait entraîner des réactions négatives comme l'agressivité. L'idéalisation permet de contenir l'agressivité qui est aussi source d'angoisse. Ainsi, face à la confrontation avec la réalité, l'idéalisation ne peut se maintenir aussi durablement.

La désillusion qui accompagne l'idéalisation de l'école comme voie de réussite sociale est susceptible de causer une mésestimation de soi. L'expérience du chômage est une expérience dévalorisante et assez destructrice qui peut remettre en cause certaines valeurs de la société ; lesquelles se présentaient comme des impératifs catégoriques, amenant les jeunes à s'y identifier. Par exemple, l'on apprend aux enfants que le succès se trouve au bout de l'effort. Or cela n'est pas toujours vrai. L'échec peut se trouver, également, au bout de l'effort. En ce sens, « la déception est alors d'autant plus grande lorsque ces idéaux se révèlent n'être que des paroles creuses et que les adultes ne se montrent guère disposés à prendre en considération la face cachée de leur système de valeurs » (M. Mitscherlich, 1983, p. 25). Finalement, l'on peut dire que la déception se trouve au bout du cursus scolaire et universitaire. En réalité, la société se discrédite lorsqu'elle n'est pas capable de réaliser ses propres idéaux. Que devient l'individu sur qui les sociétés modernes ont cru bâtir des édifices solides ? Que devient la promesse de bonheur faite par les Lumières dont la modernité et le progrès des sciences et des techniques devraient servir de leitmotive? La liberté et l'égalité ont-elles un véritable sens pour un individu en situation de chômage qui ne cherche qu'à travailler pour prendre soin de lui et de ses proches ?

Mais, la difficulté est encore plus grande de savoir que « les temps modernes consacrent l'instauration d'une véritable société de consommation basée sur la possession sans cesse croissante de biens » (O. K. B. Kouakou, 2016, p. 23). Aussi, la valeur d'un individu se mesure-t-elle, de plus en plus, par sa capacité ou son pouvoir d'achat. Dans cette perspective, le chômage contribue à la marginalisation et à la désocialisation des individus. Celui-ci est un facteur de repli sur soi entraînant à l'excès un sentiment d'échec personnel.

Pour E. Badinter (1986, p. 309), « il n'y a pas pire malheur que l'échec et la dévalorisation du Moi. Ils provoquent des réactions désespérées comme le suicide ou la drogue ». Le désespoir peut conduire effectivement au suicide et à la drogue qui sont des solutions extrêmes au problème d'un manque d'estime de soi. En effet, si la jeunesse peut être déterminée comme « la partie de la population qui cherche toujours plus de liberté, plus d'évolution...dynamique,

mais aussi impatiente » (O. K. B. Kouakou, 2016, p. 21), il n'y a rien d'étonnant qu'elle puisse emprunter cette voie obscure et nébuleuse du suicide ou de la drogue pour échapper au regard marginalisant de la société. En ce sens, le chômage est considéré comme un problème de santé publique, car ses répercussions ne sont pas seulement psychologiques mais également impactent négativement la santé physique.

Quoi qu'il en soit, si l'école ne parvient pas à offrir une certitude en matière d'emploi, elle court vers le désenchantement.

### **3. Vers un désenchantement de l'école ?**

L'école fait face à l'épreuve du chômage des diplômés. L'une des solutions consiste à inciter les diplômés à l'entrepreneuriat ; ce qui peut laisser penser à une banalisation des diplômes et mettre en difficulté, l'avenir de l'école.

#### **3.1. De l'incitation à l'entrepreneuriat comme banalisation des diplômes**

Pour résoudre le problème du chômage des diplômés, l'on en vient à suggérer l'entrepreneuriat. Et cela nous interpelle à plus d'un titre. En effet, l'entrepreneuriat consiste à entreprendre. Et selon K. R. Oussou (2017, p. 126), « entreprendre, c'est créer de la richesse et/ou de l'emploi par la mise en place ou la reprise d'une entreprise ». À travers cette définition, nous nous rendons compte de la difficulté qui se dresse déjà devant les jeunes. Si l'acquisition des diplômes se fait sous la bannière de l'égalité des chances, en devenant un tremplin pour les plus démunis de se trouver un emploi et d'accéder à une classe sociale supérieure, la question de l'entrepreneuriat devient un obstacle pour plusieurs de franchir le cap.

Selon K. R. Oussou (2017, p. 126), l'entrepreneuriat est le recours ultime face à la question du chômage. Ainsi qu'il le dit : « si le salariat ne constitue plus la voie royale pour accéder à l'épanouissement professionnel et social après ses études, il reste l'entrepreneuriat » Cela ressemble bien à une fuite en avant, et peut-être même à une méprise pour ceux qui sont dans une condition sociale économiquement faible. Créer une entreprise ne va pas de soi. Cela nécessite, non seulement, des moyens financiers mais aussi une bonne gestion dont l'école n'apprend pas toujours les rudiments. Et si c'était le cas, l'on n'attendrait pas d'être dans une situation de chômage pour y recourir d'autant plus que personne n'aime occuper une position subalterne. L'entrepreneuriat pose alors un problème de culture. L'école n'enseigne pas les valeurs de l'entrepreneuriat. Elle nous enseigne comment acquérir des diplômes, mais ne nous donne pas de formation sur comment gagner de l'argent.

Au-delà de la problématisation de l'entrepreneuriat en des termes qui font référence aux ressources pécuniaires et à leur gestion, il convient de prendre avec beaucoup de précaution cette perspective qui pourrait freiner les ardeurs en ce qui concerne les longues études. Il peut être injurieux de dire à des titulaires d'un Doctorat d'aller entreprendre alors qu'ils chérissent l'espoir d'enseigner dans le supérieur. Dans ces conditions, l'articulation du système éducatif aux valeurs d'excellence dans l'atteinte des objectifs de productivité favorable à l'individu et à son pays semble avoir connu des difficultés de mise en œuvre. Le chômage pose, en réalité, la question de la massification des diplômes. À tous les niveaux d'enseignement, le pourcentage d'admissibilité prime sur la valeur compétitive des admis ou des diplômés. La plupart des bacheliers qui font leur entrée à l'Université présentent d'énormes lacunes dans la pratique de l'expression écrite et orale. Si l'on valorisait véritablement l'excellence, en accordant les diplômes aux plus méritants, il n'y aurait pas tant de chômeurs. Les diplômés ne seraient pas aussi nombreux et pourraient occuper valablement les places disponibles pour les concours de la fonction publique ou dans les entreprises privées.

Au regard de tout ce désordre qui ne donne plus bonne presse à l'école, et vu les difficultés liées à la cherté de la vie, les choses de l'intellect commencent à ne plus intéresser les jeunes qui ont soif de vivre et surtout qui ne veulent pas être un objet de risée. L'on peut observer comment se saisissant de l'opportunité des réseaux sociaux, certains arrivent à se valoriser autrement, surtout à partir de la danse, du sport, de la musique et de l'humour. Cela peut donner à réfléchir sur l'avenir de l'école.

### **3.2. L'avenir de l'école à l'ère de la dérision de la pensée par les réseaux sociaux**

Dans nos sociétés actuelles où la matière est en pleine ascension sur l'esprit, nous remarquons que l'intellectuel, l'homme instruit ou cultivé se trouve en mauvaise posture. C'est Karl Marx qui suggérait que les philosophes passent de l'interprétation du monde à sa transformation, donnant à l'idéalisme une connotation spéculative et péjorative au contraire du matérialisme qui lui serait plus pragmatique et donc réaliste. Mais Descartes avait déjà jeté les bases de cette pensée lorsqu'il prétendait que par la raison, l'homme pouvait se « rendre comme maître et possesseur de la nature » (R. Descartes, 1966, p. 84). La foi en la raison comme source de progrès et de perfectibilité était également réelle au XVIII<sup>e</sup> siècle, avec les Lumières. Mais celles-ci accordaient à la pensée une place de choix puisque la spéculation participait de la révolution attendue dans tous les domaines de la société. D'où l'importance accordée à l'éducation. C'est ce que A. Renaut (2002, p. 266), nous révèle lorsqu'il affirme que « d'une façon générale, le XVIII<sup>e</sup> siècle dans son ensemble fut travaillé par un vif intérêt

pour la question de l'éducation, au point de faire naître un genre littéraire nouveau : celui du traité consacré à exposer et à justifier un plan d'études ». C'est de cette éducation que nous avons hérité dans une large mesure et qui a fait les beaux jours de l'intellectuel jusqu'à une date récente. Malheureusement, l'on constate, de plus en plus, une tendance à banaliser le langage épuré, le beau discours, en un mot l'intellect.

Aujourd'hui, la culture de l'efficacité, pour faire un clin d'œil à la philosophie de Machiavel, ne semble pas valoriser l'instruction. La jeunesse, dans sa quête de vivre et de se réaliser, ne perçoit plus l'école comme un moyen sûr pour y parvenir. À l'ère des réseaux sociaux où l'on peut réussir en se donnant juste en spectacle, ou en exécutant de simples pas de danse pour devenir une star internationale, à l'image de Aïcha trembler ou D.J Congélateur ou encore de Bébé sans Os de Man, il est difficile de convaincre la jeunesse sur les vêtus de l'école. La jeunesse veut réussir en s'amusant et les réseaux sociaux leur offre l'espace idéal pour se faire connaître et reconnaître dans la société. L'art y prospère sous sa forme la plus banale. Devenir artiste, de nos jours, ne nécessite pas de grandes études ou une formation au préalable. Il faut juste se faire voir sur les réseaux sociaux au risque même de susciter la moquerie. À ce propos, la moquerie est devenue salutaire, car plus on se moque de vous, plus vous obtenez des vues et plus vous êtes invités sur les plateaux de télévision gratuitement. Toutes choses qui concourent à la promotion des individus en leur permettant d'améliorer leur vie en un rien de temps. Les chaînes de télévision, donnant plus dans le divertissement que dans la culture, n'hésitent pas à employer des humoristes comme animateurs. Ce qui tend à réduire la chance de ces jeunes diplômés sortis des écoles de Communication. Dans ces conditions, l'avenir de l'école s'annonce difficile.

Dans un monde où la médiocrité semble gagner le pari de la reconnaissance sociale, l'école commence à perdre sa crédibilité. On peut alors se demander à l'instar de M. Mitscherlich (1978, p. 7) ceci : « que se produit-il quand, dans une société, les préceptes moraux et certaines normes de valeurs s'inversent ? Quand ce qui était jadis érigé en idéal semble détestable ou du moins inacceptable en tant qu'idéal » ? Ce que l'on remarque, c'est la lassitude qui gagne, de plus en plus, les jeunes face à leur frustration. L'oisiveté étant la mère de tous les vices, la prostitution, l'alcool, la drogue, le banditisme sont des fléaux qui gagnent une jeunesse désœuvrée. Le plus inquiétant, c'est la vulnérabilité de ces jeunes face au terrorisme qui sévit dans le monde.

## Conclusion

Au terme de ce parcours, il convient de retenir que l'école a longtemps été idéalisée comme un moyen de réussite sociale. Cela s'explique par sa vocation à la formation intellectuelle sanctionnée par la remise de diplômes aux plus méritants qui pouvaient alors obtenir aisément un emploi. Malheureusement, nous avons fait le constat que cette perspective est devenue désuète, face à une volonté de massification des diplômes. Naturellement, les conséquences de ce volte-face est le chômage des diplômés. Dans cette mesure, l'idéalisation de l'école comme voie de réussite sociale n'est plus envisageable. La désillusion que le chômage des diplômés suscite induit un désenchantement de l'école face au contexte actuel des réseaux qui font prospérer la médiocrité. Toutefois, il est important de signifier que malgré tout, l'école conserve sa valeur émancipatrice ; ce qui n'est pas négligeable. Il convient, désormais, de sensibiliser les jeunes à prendre du plaisir à apprendre, à acquérir des connaissances sommes toutes nécessaires à leur épanouissement intellectuel sans pour autant associer réussite scolaire ou universitaire à la réussite sociale pour éviter la désillusion.

## Bibliographie

BADINTER Elisabeth, 1986, *L'un est l'autre, des relations entre hommes et femmes*, Paris, Odile-Jacob.

BOGOY NANGAAMAN Stanislas et SOLO RAM AZANI bin-HAMADI, 2021, « Étude comparée sur la pratique de co-enseignement aux niveaux des premier et second cycles à l'Université de Kisangani », *Cahier de l'IREA N°43-2021*, Paris, l'Harmattan, p. 221-234.

DESCARTES René, 1981, *Discours de la méthode*, Paris, Fernand Nathan.

DIAKITE Samba, 2016, *Les larmes de l'éducation*, Québec, Pérenne.

KONE Mariam et KOUAME N'guessan, 2005, *Socio-anthropologie de la famille en Afrique, évolution des modèles en Côte d'Ivoire*, Abidjan, CERAP.

KOUAKOU Oi Kouakou Benoit, 2016, *Éducation au métier d'homme, le développement personnel et intégral des jeunes*, Abidjan, Édition Espérance.

MITSCHERLICH Margarete, 1983, *La fin des modèles, fonctions et méfaits de l'idéalisation*, traduction de Sylvie Ponsard Edition des femmes.

OUSSOU Kouamé Rémi, 2017, *L'Afrique en développement Pistes de réflexion*, Tome 1, Québec, Édition pour tous.

RENAUT Alain, 2002, *La libération des enfants*, Paris, Calmann-Lévy.

ROUSSEAU Jean-Jacques, 1995, *Les rêveries du promeneur solitaire*, Paris, Hachette.

SCHIAPPA Marlène, 2012, *Éloge de l'enfant roi*, Paris, François Bourin Éditeur.

SAKALOU Bledé, 2021, L'impulsion démocratique des mouvements de protestation de rue comme survivance de la pensée émancipatrice d'Herbert Marcuse, *Cahier de l'IREA N°43-2021*, Paris, l'Harmattan, p.117-132.